

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Juin 2014 / N° 1



Conseil municipal 2014
Election du Maire et de ses adjoints

Actualités

Rendez-vous à Auvers-sur-Oise

MAI

Vendredi 30
Samedi 31

Gala de danse
Auversion Rythme
Maison de l'Ile

Samedi 31
Dimanche 1^{er}

Exposition
L'art du jardin
Jardins publics, privés et ateliers d'artistes

JUIN

Dimanche 1^{er}

Fête des anciens
Parc Van Gogh

Dmanche 8

Festival d'Auvers
sur Oise
Ensemble Amarillis
Eglise Notre Dame - 16h30

Mercredi 18

Commémoration
du 18 juin
Place de la mairie

Jeudi 5 juin

Festival d'Auvers
sur Oise «Le concert
spirituel»
Eglise Notre Dame - 21h

Jeudi 12

Festival d'Auvers
sur Oise - Vincent
et Théo Van Gogh
par Patrick
Poivre-D'Arvor
Eglise Notre Dame - 21h

Jeudi 19

Festival d'Auvers
sur Oise
Denis Matsuev
Eglise Notre Dame - 21h

Vendredi 6

Festival d'Auvers
sur Oise
Anne Queffelec
Eglise Notre Dame - 21h

Vendredi 20

Festival d'Auvers
sur Oise
Nuit Russe
Eglise Notre Dame - 21h

Samedi 7

Tournoi de football
Parc des sports S. Diagana

Vendredi 13

Gala de
gymnastique
Gymnase Charles Bozon

Samedi 21

Fête de la musique
Dès 15 h place de la Mairie

Samedi 7

Dimanche 8

Gala de danse ADAJ
Maison de l'Ile

Samedi 14

Festival d'Auvers
sur Oise - Laurent
Korcia et Andrey
Korobeinikov
Eglise Notre Dame - 21h

Dimanche 22

Finale des tournois
de tennis
Parc des sports S. Diagana

Exposition
d'Aquarelles
Yves Giot

Cave du pressoir Auversois
Parc Van Gogh

Dimanche 15

Festival d'Auvers
sur Oise
Adam Laloum et
Lise Berthaud
Eglise Notre Dame - 16h30

Mercredi 25

Festival d'Auvers
sur Oise - Khatia
Buniatishvili
Eglise Notre Dame - 21h

Vente aux enchères
d'instrument
de musique

Salle des ventes
29, rue Carnot

Vente aux enchères
automobiles de
collection

Salle des ventes
29, rue Carnot

JUILLET

Mardi 1

Festival d'Auvers
sur Oise
Récital Roger Muraro
Eglise Notre Dame - 21h

Mercredi 2

Festival d'Auvers
sur Oise - Anne-
Sophie Von Otter
Eglise Notre Dame - 21h

Dimanche 13

Feux d'artifice
Retraite aux flambeaux et bal
Place de la Mairie

Samedi 5

Rencontre
œnographique
Parc Van Gogh
De 13h30 à 18h

Ateliers projets 2014-2020

Les ateliers projets se mettent en place, venez participer

Si vous souhaitez participer activement à l'élaboration des projets suivant les thèmes de chaque atelier, **envoyez votre demande d'inscription sur simple lettre manuscrite auprès du cabinet du maire avant le 30 juin 2014.**

Les ateliers seront animés par les conseillers municipaux de « Tous unis pour Auvers » et dix habitants avec l'objectif d'atteindre idéalement une représentation des quartiers du Valhermeil, Chaponval, Les Rémys, Plateau, Centre, Cordeville.

Vie locale, association, commerce

Animé par Martine Rovira.

Cadre de vie, sécurité des voiries et mobilités

Animé par Florent Beaulieu.

Education, jeunesse et sports

Animé par Abel Lemba Diyangi, Frédéric Le Grand.

Culture, tourisme et patrimoine

Animé par Sylvie Jacquemin.

Solidarité

Animé par Eric Colin.

Urbanisme

Animé par Corinne Guerlain.

sommaire

ACTUALITÉS 2

CONSEIL MUNICIPAL 2014 4

BUDGET 6

VIE LOCALE 8

SPORTS, LOISIRS 10

CULTURE 12

CADRE DE VIE 14

TRIBUNE LIBRE 15

AUVERS FLASH 16

Photo de couverture :
le cross des écoles

Consultations auversoises

Pour les jeunes et les seniors

Inscrivez vous en mairie par simple lettre manuscrite afin de proposer des projets et d'intervenir dans les décisions communales les concernant.

Jeunes : 10 membres

Seniors : 10 membres

Conseil de l'opposition

Les colistiers des groupes d'opposition, présents aux dernières élections municipales, peuvent s'inscrire et participer aux soirées débat de l'opposition qui seront organisées une fois par semestre à la maison de l'île, cela afin de pouvoir proposer de nouvelles actions.

Vos élus à votre disposition

Vous pouvez rencontrer tous les samedis matin aux horaires d'ouverture de la mairie et sur rendez-vous, un représentant de l'équipe municipale.

Une adresse courriel est mise à disposition des plus jeunes afin de pouvoir communiquer avec Thomas Omejkane-Harnois, un de leurs élus de référence. Ne seront pris en compte que les messages indiquant l'identité et l'adresse de l'expéditeur.
jeunes@ville-auverssuroise.fr

Appel Citoyen

URGENT : 25 ans d'abandon !

Auversoises, Auversois, nous recherchons des bénévoles bricoleurs afin de nous aider dans la réfection de l'école primaire Vavasseur (peinture, nettoyage). Nous avons besoin de l'aide de tous pour accueillir convenablement dès la rentrée prochaine enfants et enseignants.

Si vous voulez participer à cette action solidaire, contactez Christophe Mézières au 06 87 85 00 97 ou par mail : christophe.mezieres@wanadoo.fr



Conseil municipal 2014

Election du Maire et de ses adjoints

Le mot du Maire

Chères Auversoises,
chers Auversois,

Ce n'est pas sans émotion que j'inaugure ce premier bulletin municipal de ma mandature.

Je souhaiterais avant tout remercier les Auversoises et les Auversois qui se sont exprimés en ma faveur le dimanche 30 Mars et rassurer ceux dont les votes se sont portés sur les listes concurrentes. Je sais leur attente, je devine leur impatience. Qu'ils sachent qu'ils seront associés aux décisions importantes qui seront prises dans l'intérêt de leur ville, qu'ils seront appelés à manifester leurs aspirations dans des débats constructifs et riches d'idées, qu'ils seront acteurs de cette démocratie participative qui façonnera Auvers de demain.

La tâche qui nous attend, mon équipe et moi, est immense : la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie, la revalorisation de notre patrimoine, le développement d'un urbanisme de qualité d'où nul ne sera exclu, le soutien aux porteurs de projets, la prise en compte de la jeunesse et de ses espoirs, un renforcement de l'attractivité culturelle de notre ville. Nous aborderons ces missions avec sérénité et détermination. Nous ne sommes pas infaillibles, nous commettrons certainement des erreurs car c'est l'apanage de ceux qui osent, mais notre volonté demeurera intacte.

Nous ne nous déroberons pas devant nos responsabilités mais nous souhaitons débiter ce mandat sur des bases claires et connues de tous, c'est pourquoi dans un souci de totale transparence, nous vous communiquons, dans ce bulletin, la situation financière de notre commune lors de la prise de notre mandature.

Je souhaite que les six ans à venir constituent pour chaque Auversois une période apaisée mais exaltante, riche de rencontres et d'innovations.

Forte de la confiance que vous m'avez accordée, je m'y emploierai de tout cœur, vous pouvez compter sur moi.

Isabelle Mézières



Isabelle Mézières
47 ans
Chef d'entreprise

Maire d'Auvers
Communication,
Rayonnement
et Développement
Economique



Florence Dufour
51 ans - Directrice
d'école d'ingénieur

1^{er} maire-adjoint
Déléguée aux Finances
et aux Affaires générales



Eric Colin
47 ans - Chef
de programme
de recherche

2^e maire-adjoint
Délégué à la Solidarité,
l'Accessibilité et la
Démocratie locale



Corinne Guerlain
50 ans - Conseillère
en gestion de carrière

3^e maire-adjoint
Déléguée à l'Urbanisme
et aux Projets
structurants



Abel LembaDiyangi
45 ans - Chef
d'entreprise

4^e maire-adjoint
Délégué aux Affaires
scolaires, Enfance



Martine Rovira
53 ans - Commerciale
pour entreprises
adaptées

5^e maire-adjoint
Déléguée à la Vie
associative,
Vie de quartiers,
Commerces
et Artisanat



Florent Beaulieu
45 ans - Formateur

6^e maire-adjoint
Délégué à
l'Environnement,
au Cadre de vie,
à la Sécurité et
à la Voirie



Sylvie Jacquemin
53 ans - Chargée
de mission culture
communication

7^e maire-adjoint
Déléguée à la Culture
et au Tourisme



Frédéric Le Grand
51 ans - Ingénieur
du son

8^e maire-adjoint
Délégué aux Sports et à
la Jeunesse



Daniel Caffin
69 ans - Paysagiste
retraité

Conseiller délégué
à la propreté de la ville,
au développement
agricole, à la
protection des bois
et des espaces verts
Président de groupe



Christophe Mézières
48 ans - Gérant
de société

Conseiller délégué
à la mise en valeur
et à la promotion
du patrimoine,
du tourisme et
de la culture.
Communication
multimédia



Marion Bergeron
37 ans - *Chargée de post-production*

Conseillère déléguée au développement durable, aux mobilités



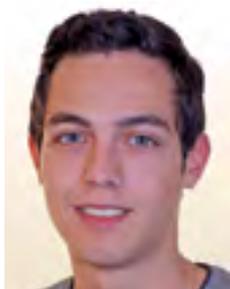
Dorothea Pellecchia (Oberti)
52 ans - *Comptable*

Conseillère déléguée à la vie municipale, aux fêtes, commémorations et cérémonies



Isabelle Mousseron (Martinelli)
50 ans - *Technicienne de laboratoire*

Conseillère déléguée aux activités et loisirs



Thomas Omejkane-Harnois
20 ans - *Etudiant en droit*

Conseiller délégué à la jeunesse et l'innovation ouverte collaborative
Porte-parole du groupe



Colette Brunelière
73 ans - *Artiste peintre*

Conseillère déléguée aux paysages et à la biodiversité.
Mémoire des lieux, histoire des hommes et du territoire



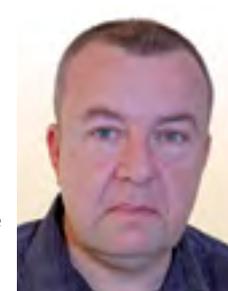
Yves Omejkane
54 ans - *Médecin*

Conseiller municipal en charge de l'élaboration des procédures de protection et de labellisation (Ville d'Art et d'Histoire)



Gabrielle Giraux
28 ans - *Chargée de projets culturels*

Conseillère municipale en charge du développement social et solidarité



Marc Le Bourgeois
51 ans - *Chef d'entreprise*

Conseiller municipal en charge du développement du service public



Jean-Pierre Oberti
57 ans - *Restaurateur*

Conseiller municipal en charge de la vie locale



Stéphanie Bossard
34 ans - *Educatrice*

Conseillère municipale en charge des activités éducatives



Christian Ledoux
54 ans - *Responsable service urbanisme*

Conseiller municipal en charge de l'amélioration de l'habitat



Patricia Duport
59 ans - *Psychologue clinicienne*

Conseillère municipale en charge de l'animation jeunesse

Groupe d'opposition « Vivre Auvers Ensemble »



Jean-Pierre Béquet
Conseiller municipal



Marie-Agnès Gillard
Conseillère municipale



Jean-Pierre Brihat
Conseiller municipal



Emilie Spiquel
Conseillère municipale



Julien Sérignac
Conseiller municipal



Nolwenn Clark
Conseillère municipale

Budget

Les mauvaises surprises de la gestion 2013



Finances

- Dépassement de 23% du financement du groupe scolaire Vasseur, soit + **309 123,19 €**
- Décalage sur 2014 de 50% des dépenses de la rénovation du pavillon Napoléon III du parc Van Gogh, soit **410 000 €**

Renégociation d'un emprunt toxique de niveau 3 souscrit en 2007 pour 2 022 301€ avec de graves conséquences sur nos finances :

- **Pénalité de remboursement anticipé** et de dédit de 550 000 €, étalée sans intérêts sur 9 ans représentant **61 111 €/an** de charges financières nouvelles...
- **Obligation d'emprunter** en 2013, 2014 et 2015 au minimum 300 000 € / an soit un total de **900 000 €** à la Caisse d'Épargne à 4,95% (soit 2,4 points plus cher que le marché) et sur 30 ans.

Budget 2014

Impôts locaux

Les taux 2014 sont maintenus.
Seules les bases (valeur locative), fixées par le trésor public, progressent un peu chaque année.

Bon à savoir

- 1 point de taxe d'habitation rapporte à la ville 110 000 €. Le taux actuel est de 18%
- 1 point de taxe foncière (foncier bâti) rapporte 66 000 €. Le taux actuel est de 24%

Attention ! Vérifiez régulièrement que votre bien est bien déclaré au fisc ! La valeur locative d'un bien peut être modifiée à la hausse ou parfois à la baisse à la suite de travaux. Cette valeur est recalculée systématiquement en cas de vente d'un bien. Dans ce cas, les impôts locaux sont redressés sur les années passées.

Dotation globale de fonctionnement

L'État se désengage très fortement. La dotation globale de fonctionnement est baissée de 5% en 2014. Une baisse comparable est annoncée pour 2015

Conséquences

Déficit de l'année 2013 :	- 129 942,63 €
Déficit cumulé* à fin 2013 :	- 67 363,70 €

* après affectation 2012 et avant restes à réaliser 2013

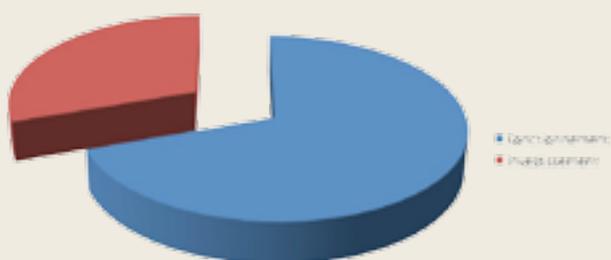
Plus de 80% des investissements 2014 contraints, décalés sur 2014 et déjà presque complètement engagés.

Notre méthode

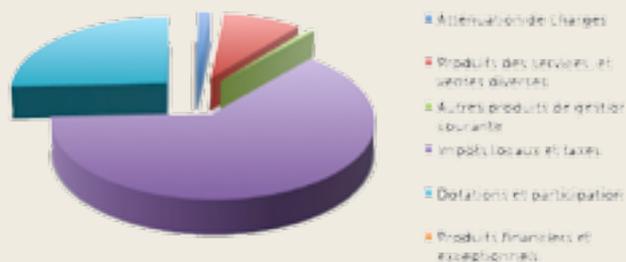
- Stabilité des taux d'imposition, malgré les contraintes
- Création du dossier unique de demande commun aux services, aux élus et aux différents conseils citoyens
- Appel citoyen pour des projets ponctuels simples (ex : grillage du CTM le 19 avril 2014)
- Dynamique budgétaire rendant compte des réalisations au conseil municipal plusieurs fois par an.



Un budget toujours dynamique qui réserve 1/3 aux investissements



Des recettes contraintes par la fiscalité locale et la baisse des aides de l'État. De nouvelles recettes seront recherchées à travers le club des ambassadeurs.



Un budget d'investissement qui offre des marges de manœuvre réduites du fait des décalages d'opérations passées, décalées et engagées. Notre priorité va au patrimoine d'Auvers.

Investissements	3 231 462 €
- Remboursement capital emprunt	380 000 €
- Déficit 2013 reporté	822 318 €
- Restes à réaliser 2013	593 466 €
- Prévu contrat régional	1 136 330 €
- Équipements services	62 585 €

Investissements décalés, engagés ou commandés

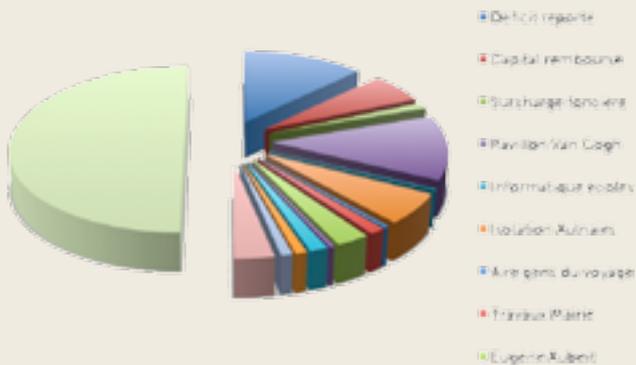
- Isolation école des Aulnaies
- Pavillon parc Van Gogh
- Ordinateurs et serveurs écoles
- Eclairage, voirie

À engager

- Ravèlement de la Mairie	70 000 €
- Mur et escalier du Valhermeil	80 000 €
- Réparation de l'Eglise	25 000 €
- Etudes Destination Eugène Aubert	180 000 €
- Equipements et matériels des services	63 000 €

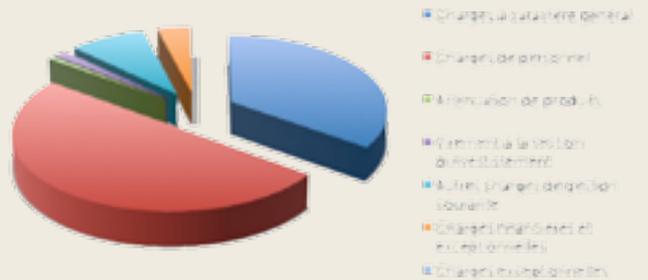
À venir courant 2014 suivant possibilités

- Voirie complémentaire	180 000 €
-------------------------	-----------

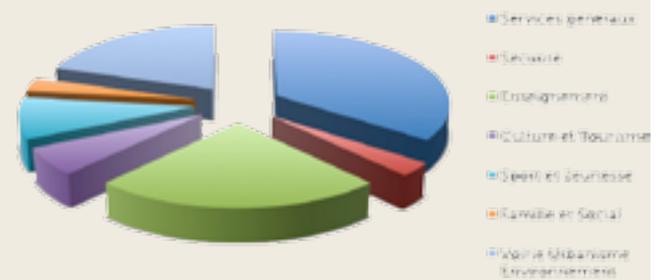


Des dépenses de fonctionnement à maîtriser et à rendre de plus en plus efficaces

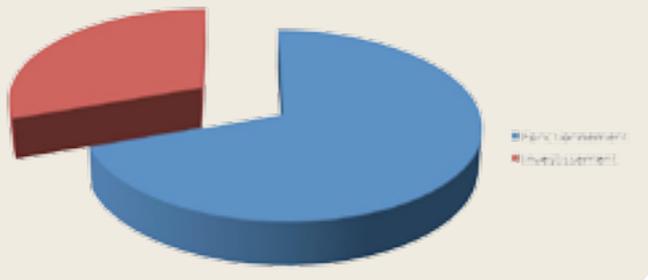
Fonctionnement	7 373 243 €
- Personnel	3 625 643 €
- Charges courantes	2 541 071 €
- Subventions	275 000 €
- Intérêts d'emprunt	178 205 €



Un équilibre entre secteurs dans la continuité, qui évoluera en lien avec les besoins des Auversois



Une structure d'endettement contrainte par les décisions passées, proche de 1 000 €/habitant et donc de la moyenne des communes similaires.



Les arbitrages difficiles

Rythmes scolaires

Obligation de retravailler en profondeur et en concertation le dossier, en prenant en compte les orientations ministérielles. Recherche d'une organisation soutenable sur le plan financier et efficace pour les enfants, les parents, les professeurs, les associations et les apprentissages.

Subventions aux associations

Reconnaissance de la gestion solide de la majorité des associations grâce aux bénévoles. Des efforts demandés à toutes les équipes. Adaptation de la subvention à la situation réelle (années 2012/13, 2013/14 et situation cumulée). Appui à la recherche de solutions dans les cas difficiles. Arrêt du comblement des déficits structurels altérant la pérennité.

Office du Tourisme

Déficit élevé, chronique et structurel de l'association gérant la compétence accueil et tourisme de la ville. Reprise du dossier sur de nouvelles bases dans un climat politique agité.

Vie locale

Subventions aux associations : nouvelle philosophie

La subvention est le soutien apporté par la commune à une association dans le cadre de ses activités d'intérêt général. Celle-ci peut être soit attribuée par une participation financière directe ou par une mise à disposition de moyens. Dans le cadre de l'équilibrage des finances communales, la municipalité a redessiné les conditions d'attribution de celle-ci.

Pour l'année 2014, le soutien de la commune à la vie associative s'élèvera à 237.115 euros.

Le montant des subventions indirectes (matériels,

électricité, fluides, personnel, etc.) s'élèvera à 365 870 €.

De nouveaux critères ont été définis par la nouvelle équipe municipale. Ils permettent de cibler les aides de façon plus lisible, de garantir le respect des critères concernant les aides publiques, et de garder une réserve pour quelques projets susceptibles d'être proposés d'ici la fin de l'année.

- 1- L'association œuvre pour les enfants ou incarne une mission d'intérêt général.
- 2- Le dossier est complet et conforme.
- 3- Les comptes sont certifiés,

les documents légaux ont été remis à la ville.

- 4- Le budget présenté est équilibré (condition obligatoire pour recevoir les fonds publics), il est justifié par rapport à ceux réalisés les années précédentes.
- 5- L'association est pérenne et bien gérée. Les fonds propres sont suffisants au regard de l'activité et des responsabilités.
- 6- Les exercices précédents démontrent que la subvention est utilisée, et pas capitalisée.
- 7- La subvention ne représente

pas plus de 15% des recettes globales de l'association (critère recommandé pour les aides publiques).

Une réserve pour projets a été constituée par le Conseil Municipal (23 voix pour).

Les associations en difficulté sont épaulées par la Mairie et son service juridique.

Le Conseil municipal a eu lieu le 29 avril, les mandatements par virement du Trésor Public sur le compte des associations bénéficiaires ont été signés sous huitaine.

Troc aux plantes



Auvers-sur-Oise est la porte d'entrée du Parc naturel du Vexin Français, un territoire d'une flore riche et diversifiée. Au titre de la préservation et de la protection de celle-ci, des initiatives sont particulièrement à souligner.

L'opération « je jardine ma ville » initiée par le CAUE du val d'Oise.

Cette année ce sont les habitants de la rue Simone le Danois et du Valhermeil qui fleurissent les abords des chaussées,

aidés par les « jardiniers volants », ils contribuent à l'embellissement et à l'entretien des massifs paysagés au gré de leur inspiration après s'être au préalable réunis pour définir l'ambiance de tel ou tel endroit du village.

A cette démarche respectueuse de l'environnement s'est associé « le jardin de cheminot », association qui organise deux fois par an le « Troc aux Plantes », une matinée de bonne humeur où des passionnés de nature s'échangent des plantes dans une ambiance conviviale au sein du parc Van Gogh.

Pour participer à ces événements, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

Fête des anciens

Le 1^{er} juin se déroulera la fête des anciens, dans le parc Van Gogh.

Ouverte à tous à partir de 12 h 15 autour d'un repas champêtre !

Des animations seront proposées autour du thème « 1900 », sans oublier le centenaire de la première guerre mondiale : questionnaire-jeux, mini brocante, buvette, crêpes...

C'est une bonne occasion de venir découvrir cette association et ses activités.

Venez nombreux partager ce moment convivial.

Commémoration

La nouvelle municipalité a organisé avec le concours des Sapeurs Pompiers de la caserne de Méry-sur-Oise, la musique départementale des Sapeurs pompiers du Val d'Oise



et la Gendarmerie Nationale d'Auvers-sur-Oise, les cérémonies commémoratives du dimanche 27 avril « Journée nationale du souvenir des déportés et victimes de la déportation » et du jeudi 8 mai « 69^e anniversaire de l'Armistice 39-45 » au cours de laquelle des élèves de 3^e du collège Daubigny et Alice DUFOUR de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur nous ont fait la lecture de poèmes.

Nous tenons à remercier les anciens combattants présents, les porte-drapeaux et Daniel LAINÉ, Président du

Comité d'Entente des Anciens Combattants de 1939-1945, résistants, déportés, Indochine et A.F.N pour son aide et ses conseils.

Honorons nos Anciens Combattants qui se sont battus et ont vécu les affres de la guerre, ceci afin de préserver notre présent et notre avenir. Nous rappelons que la Grande Guerre de 1914-1918 a entraîné la mort au combat de 128 Auversois et qu'à la seconde guerre mondiale, Auvers et Butry, son hameau de l'époque ont perdu 67 « Morts pour la France » :

hommes et femmes, soldats, résistants, déportés et civils victimes des bombardements.

Toute la population auversoise est invitée à se joindre aux prochaines cérémonies qui auront lieu les :

Mercredi 18 juin à 10 h 15 place de la Mairie « Appel du 18 juin »,

Dimanche 31 août « la Libération »,

Mardi 11 novembre « Armistice 14-18 ».

Fête de la musique



Elle se déroulera le 21 juin place de la Mairie à partir de 15h.

Les associations de danse ainsi que l'école de musique seront présentes. Divers musiciens individuels et groupes se produiront sur le podium jusqu'en fin de soirée.

Profitant de cette fête, ceux qui le désirent sont invités à venir exposer leurs belles voitures et motos anciennes.

Le manège ainsi que les poneys du centre équestre auversois seront présents pour les petits.

Le public pourra se désaltérer sur le stand de la buvette tenu par l'amicale du personnel.

Anniversaire de l'école Vavasseur

le 28 juin 2014

L'école Vavasseur a ouvert ses portes en 1934. Nous fêterons donc ses 80 ans à la fin de l'année scolaire. Nous avons commencé les rencontres et les recherches de documents anciens (cahiers, photos, encriers, cartes de géographie...).

Vous avez envie de participer, en témoignant, en prêtant vos vieux cahiers etc., alors contactez nous par téléphone ou par mail et surtout réservez votre 28 juin de 15h à 23h pour venir partager des moments forts en émotion.

Contact : Estelle Meunier Coulvier (Directrice d'école)

Tél : 01 30 36 71 67

Mail : 80ansVavasseur@laposte.net



Programme de la journée

Une après-midi kermesse

La traditionnelle kermesse de l'école sera mise aux couleurs des 80 ans de l'école :

Jeux à l'ancienne, lampions, déguisements, photos dans la classe à l'ancienne et florilège des musiques qui ont marqué les 8 décennies traversées par notre école

- Des ateliers : écriture à la plume, broderie, atelier bois
- Des séances photo : en costume, les anciens se retrouvent.

Des expositions des travaux d'élèves

Portraits des anciens de l'école

L'histoire de l'école racontée par ses archives et objets anciens : les photos de classe et objets de mémoire

Et pendant ce temps là : une frise historique

Une autre vision de l'école : exposition d'arts plastiques

Pour clore l'après midi

Une chorale d'enfants : les chants populaires de 1934 à 2014, florilèges et chants.

Démonstration de gymnastique et de danses populaires enfantines...

Une soirée festive

Une petite réception mettant à l'honneur les anciens de l'école sera suivie d'un dîner convivial et d'une soirée dansante.

Vestiaire « Les uns les autres »

« Les uns les autres » vous accueille, dans la joie et la bonne humeur. Vous pourrez donner les vêtements dont vous n'avez plus usage, afin d'en faire profiter des personnes dans le besoin.



Tous types de vêtements, propres et en bon état seront les bienvenus (particulièrement les draps, les chaussures et les sous vêtements pour homme). Les vêtements peuvent être déposés dans la cour, derrière le local AES ou dans le vestiaire aux jours et heures d'ouverture. L'équipe municipale remercie les membres de l'association « les uns les autres » pour leur investissement solidaire, qui fait notre fierté.

Sente derrière l'ancienne poste (entre le Balto et la Bourse de l'immobilier)

**Ouverture le mercredi 15h à 18h
et samedi 10h à 12h**

Carnaval des écoles 2014

Comme chaque année, le Carnaval des écoles a invité chacune des écoles d'Auvers-sur-Oise à se réunir pour défilé toutes ensemble à partir du centre ville jusqu'au lieu des festivités.



Les enfants accompagnés de leurs parents, encadrés par les enseignants et toute l'équipe de bénévoles, costumés pour la plupart sur le thème cette année des « 5 continents », se sont retrouvés pour défilé, escortés par les

échassiers et entraînés par le rythme endiablé des trompettes de la troupe de l'école de musique d'Auvers.

Arrivée aux Aulnaies, cette foule joyeuse fut accueillie par l'étonnant cracheur de feu qui mit en cendres avec succès le magnifique Totem, symbolisant les 5 continents, confectionné par les enfants du Centre de Loisirs et leurs animateurs.

C'est autour d'un superbe buffet, décoré avec soin et tenu par les parents d'élèves et un groupe de joyeux collégiens, que chacun a pu se régaler des spécialités originales venues des « 4 coins du monde ».

C'est en rythme que cette fête du Carnaval 2014 s'est terminée, tout comme elle avait commencé!

Sport et loisirs

Félicitons tout d'abord les clubs qui ont fait briller Auvers dans notre département, notre région, en France, et aussi à l'international :

Auvers peut se prévaloir d'un panel sportif d'une grande richesse, facteur de rapprochement entre tous les Auversois.

Les associations jouent un rôle majeur dans le tissage du lien social qui les unit. Chaque jour, la ville apporte son aide à toutes et tous, pour la pratique de son sport dans un confort maximum.

Grand merci à toutes ces bonnes volontés, indispensables au développement de notre jeunesse et aux plaisirs de chacun.

La nouvelle municipalité étudie de nouvelles actions, afin d'apporter plus de confort et de possibilités à chacun. Cette fin d'année scolaire va vous permettre d'être au cœur de ces actions diverses (spectacles, galas, fêtes ou actions sportives), en y participant ou en étant simple spectateur.

Le cross des écoles, la fête du sport, les galas de danse, les spectacles de fin d'année, le tournoi de football, de tennis, pourront amener chacun comme bon lui semble vers la découverte, la redécouverte, et le plaisir de son sport.

Brèves de champions

Equitation

Championnat de saut d'obstacles du Val d'Oise 2014 à Genainville

Championnat Série Club Elite GP :
1^{er} Camille WERBER C E Team Gloriant Auvers sur Oise
2^e Laura DA SILVA C E Team Gloriant Auvers sur Oise

Championnat Série Club 1 GP :
1^{er} Laura DA SILVA C E Team Gloriant Auvers sur Oise

Championnat Série Club 1+ GP :
3^e Pauline MARTINELLI C E Team Gloriant Auvers sur Oise

Judo

Le club d'auvers VOI judo se classe 49^e club Français sur 5500 avec une avalanche de titres !

Rendez vous sur www.vojudo.fr pour tous les détails.

Paintball

2^e place des championnats d'île-de-France et qualité pour les championnats de France

Handball

L'équipe des moins de 17ans du club FB2M est championne du Val d'Oise en catégorie Excellence

VO.I Judo

Déjà classé 49^e meilleur club de France sur 5500 en 2013, le VOI JUDO à Auvers, fort de ses 400 licenciés, récidive en 2014 et enfonce le clou !

En effet, les Minimes (12/13 ans) finissent meilleur club du département en mars 2014 avec 6 titres de Champions du Val d'Oise, mais aussi meilleur club régional (850 clubs) en Avril 2014 avec 2 titres.

Et que dire des cadets (14/16 ans), qui ont marqué les esprits aux derniers Championnats de France en mai avec deux titres de Champions de France individuels (1 féminin et 1 masculin). Le VOI JUDO a donc été classé deuxième meilleur club de France dans cette catégorie; nos deux champions ont pu intégrer l'Équipe de France afin de défendre nos couleurs à Berlin et en Pologne, lors de la coupe d'Europe en mai 2014.

Pour finir, 3 seniors évoluent cette année en première division avec une belle neuvième place à l'arrivée en +100 Kg, la catégorie d'un certain... Teddy Riner !



L'APSAO

L'APSAO, club de paintball de notre ville est championne d'île de France dans sa catégorie en 2013, et vice championne en 2014 avec de nombreux membres ayant seulement un an de formation.

Le club, toujours plus actif, s'est fortement développé ces dernières années, avec la création de leur propre ligue, la « Ligue Auversdose », et ça paye !

L'APSAO, champion d'île de France cette saison, s'est déjà illustré par ses excellents classements : 5^e en Allemagne et 4^e en France en division 3.

L'équipe est d'ores et déjà qualifiée pour les championnats de France, comment ne pas déjà penser aux championnats d'Europe ?

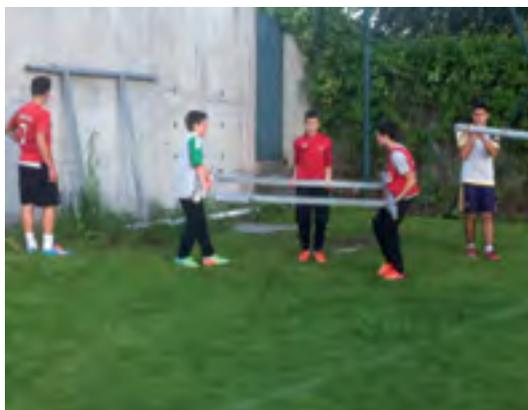
D'autres événements sportifs auront également lieu dans la continuité...

Randonnées pédestres, course de VTT « les chemins de Vincent », tournois de foot, galas de danse, gala de gymnastique, raids Ufolep avec une équipe Auversoise...

Depuis un mois, toutes les compétences sont mises sur le terrain pour faire un inventaire des installations, du matériel, et des ressources humaines, afin de répondre aux demandes des Auversois et remplir au mieux nos engagements de campagne.

Parc des sports S. Diagana

Le cross des écoles et la Fête du Sport, organisés le week-end des 17 et 18 mai, ont été l'occasion de redonner des couleurs et un air de jeunesse aux installations communales du Parc des Sports « Stéphane Diagana ». Nous félicitons pour leur efficacité et leur disponibilité les agents municipaux, et les bénévoles Auversois.



Jeunesse

Activités d'été

À l'occasion des vacances d'été, le service jeunesse propose aux jeunes Auversois de participer à ses activités du mois de juillet.

Au programme, sorties culturelles, activités sportives et de loisirs.

Ouverture des inscriptions à partir du 2 juin 14h, à l'espace Jeunes, 1, rue Roger Tagliana.

Contactez Luc ou Kévin pour plus d'informations.

tel: 01-34-48-01-64

fax: 01-34-48-03-84

Mail: sjauvers@gmail.com



Chasse aux œufs, c'est nouveau !

Pas de chasse sans trouver des œufs... Une matinée riche en surprises et en gourmandises !

Sous un soleil clément, la Chasse aux œufs a été fructueuse pour les enfants, venus en nombre au Parc des sports Stéphane Diagana le lundi 21 avril dernier.

Pour la première édition, les Auversois n'ont pas manqué à l'appel de ce rendez-vous familial. Ce ne sont donc pas les vacances scolaires qui ont découragé les petits chasseurs, arrivés pour la plupart dès l'ouverture du parc à 10 heures accueillis par le lapin de Pâques !



Culture

Une saison culturelle vivante et foisonnante

Sur les pas de Van Gogh



La saison culturelle 2014 d'Auvers se met sur les pas de Van Gogh jusqu'au 31 août avec des expositions et projets pilotés par chacun des sites culturels de la ville. La municipalité d'Auvers articule l'ensemble des projets en cohérence avec les objectifs du groupe Van Gogh Europe dont elle est partenaire et dans le cadre de la charte de partenariat qui l'unit à la ville de Saint-Rémy-de-Provence.

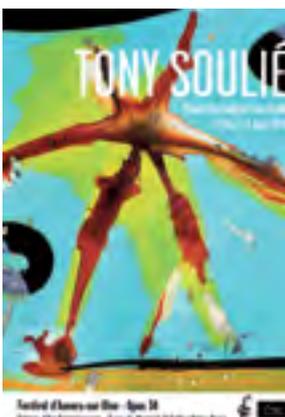
La Maison Gachet propose une exposition de lettres originales de Van Gogh et d'autres artistes contemporains de

son époque. Le château d'Auvers présente dans l'Orangerie, des toiles d'un artiste urbain issu du street art. Arnaud Rabier alias Nowart, propose une série d'interprétations d'œuvres de Van Gogh. Le musée Daubigny présente une exposition intitulée « un chemin vers la couleur » en lien avec le musée Estrine de St Rémy de Provence. Une présentation de photographies contemporaines d'Olivier Verley ainsi que certaines pièces de la collection du musée et

prêts d'œuvres en lien avec les paysages traversés par Van Gogh viennent compléter cette double exposition Daubigny/Estrine, l'Institut Van Gogh en partenariat avec le CRT Ile-de-France et la ville a permis la réalisation de grands panneaux didactiques sur le peintre, installés en cœur de ville (face à l'école Vavas seur) et au cimetière.

Le musée de l'absinthe présente également ses collections autour de ce thème.

Galerie d'art contemporain



La galerie d'art contemporain accueille l'artiste Tony Soulié, invité du festival de musique d'Auvers, pour une série d'œuvres en hommage à Van Gogh jusqu'au 29 juin 2014.

Tony Soulié fait partie de la « Nouvelle abstraction » française des années 1970-1980.

La technique de photographie peinte, ou « photopeinture » comme il la nomme, est basée sur des tirages grand format en noir et blanc des photographies prises lors de ses nombreux voyages à

travers le monde, qu'il recouvre d'encre, d'acrylique, de vernis et de carborundum.

Les Jeunes et l'Art

Les Artistes Auversois, passeurs d'art contemporain en milieu scolaire

Artistes-plasticiens : Handska, Minka Majara-Delaere, Agata Posdiadly, Katayoûn Rouhi, Françoise Véron-Goldstein, et l'auteure Alexandra Carrasco dirigent les ateliers de pratique et d'initiation à l'Art Contemporain des groupes scolaires des Aulnaies, de Chaponval, d'Eugène Aubert et de Vavas seur. Nos 200 artistes en herbe ont exposé leurs remarquables travaux d'élèves du 12 avril au 8 mai à la Galerie d'Art Contemporain.

« Bravo, les enfants, belles œuvres »
« Des artistes, de grands artistes ! Bravo ! »
« C'était magnifique, j'ai adoré »
(extraits du livre d'or de l'exposition)

Les artistes Auversois : Patrick Outil, Minka et Justine Montmarché poursuivent jusqu'en juin la direction d'ateliers



d'arts plastiques auprès des enfants de Montigny-lès-Cormeilles. Cette action inclut la découverte des lieux culturels d'Auvers-sur-Oise.

Festival de musique



Cette année, le Festival d'Auvers-sur-Oise célèbre ses 34 ans

Cet événement est aujourd'hui une manifestation d'envergure internationale qui a su conserver la même jeunesse d'esprit et l'enthousiasme intact de ses débuts. Voix et musique s'associent pour rendre hommage à notre cité de peintres et d'artistes célèbres qui sont venus y séjourner pour créer.

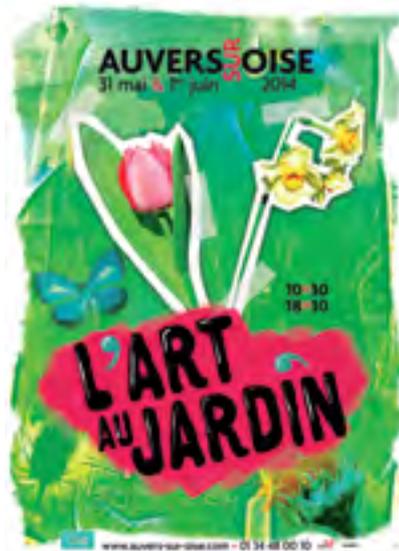
Autour de légendes vivantes telles Laurent Korcia, Denis Matsuev ou bien encore l'élégante et raffinée Anne-Sofie Von Otter, ce sont également les étoiles de la génération montante qui sont programmées, Julien Behr, Sanja Bizjak, Caroline Glory, Adam Laloum et bien d'autres.

Mais Auvers c'est aussi et toujours la création. Le festival mettra à l'honneur le compositeur Florentine Mulsant, héritière de l'école Française de Ravel à Dutilleux.

Rendez-vous donc du 5 juin au 2 juillet.
Réservation au 01 30 36 77 77 ou bien sur www.festival-auvers.com

Arts plastiques vivants

Pour lutter contre le harcèlement scolaire au collège, 60 collégiens créent la comédie musicale et la BD **Boss, Bolosse et Bôgosse**. A l'initiative du **collège Daubigny** et du **club Unesco Art&Muses**, six ateliers interactifs d'expression artistique : chant, orchestre, théâtre, danse, écriture et BD dirigés par les enseignants et les artistes : **Carole Perera**, chant, et les **frères Hoyas**, illustrateurs, permettent aux jeunes de s'exprimer et de sensibiliser l'ensemble des collégiens et leurs familles.



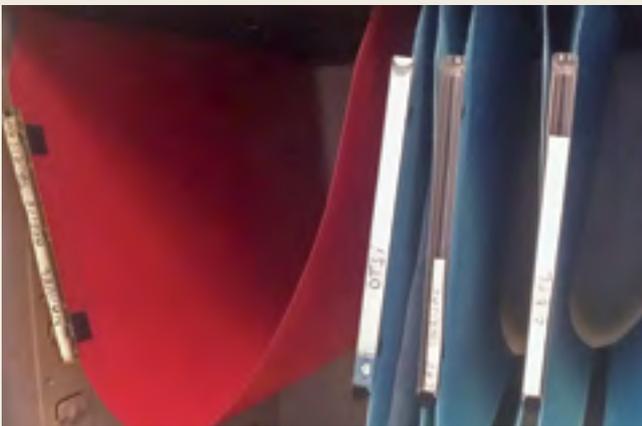
L'Art au Jardin

Les 31 mai et 1^{er} juin
de 10h30 à 18h30

30 Artistes Auversois ouvrent leurs maisons et jardins et vous invitent à rencontrer leurs parcours et leurs œuvres. Cette manifestation destinée à valoriser le travail des artistes auversois, favorise leur rencontre avec le public et la découverte du patrimoine auversois.

Vernissage le 30 mai à 18 h
dans les jardins
du Manoir des Colombières.

250 000 visiteurs par an : pourquoi l'Office de tourisme est-il en déficit?



Nous devons aujourd'hui résoudre, de façon urgente, une situation complexe de dossiers riches de 25 ans d'informations, vidés de leur contenu par l'ancienne majorité.

Cette situation dramatique, héritage de la gestion passée, est bien celle de l'office du Tourisme.

En effet, fin 2012, la Région décidait de ne plus verser la subvention qui permettait alors de couvrir en partie le salaire du directeur de cet organisme sur la seule réalité économique de ce financement, **soit environ 70 000 € annuel**. Il était indispensable, dès lors que cette manne se tarissait, d'établir un nouveau compte d'exploitation prévisionnel afin d'évaluer les possibilités nouvelles de fonctionnement offertes à l'office. Ainsi, des mesures adéquates, en particulier celles visant cette charge salariale désormais insupportable, auraient donc été décidées. Aucun des systèmes d'alerte n'a fonctionné. Suite à la suppression de la subvention de la Région, l'ancienne municipalité n'a pas su anticiper un éventuel transfert de

compétence à la communauté de communes, qui se serait alors acquittée des dettes.

En toute hypothèse, une reprise par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes en juillet 2014, même assortie de 35 000 € n'aurait rien changé à la situation actuelle, puisque dès fin mars, l'office se trouvait déjà dans une position très délicate : **aujourd'hui, la situation de l'office est grave. Elle engage le denier public, sur la base de projections financières hasardeuses, voire aventureuses. Les habitants d'Auvers ne peuvent être les seuls à se porter garants des déficits accumulés.** Les responsabilités devront être assumées, l'argent public ne peut être ainsi dilapidé. Chose inacceptable : Le subventionnement du déficit a été clairement encouragé ! Facteur aggravant : aucune issue de sortie sécurisée et réaliste n'a été imaginée ! Bien plus qu'une crise financière, c'est aujourd'hui une crise humaine qui se joue : emplois menacés, personnes non protégées. Des hommes et des femmes attendent une décision. La commune se tient aujourd'hui prête à déployer des moyens réalistes et adaptés à la continuité de l'action d'accueil touristique, mais se déclare avant tout « soucieuse de la défense des intérêts des Auversois et du denier public. »

«Autrefois bien discrète sur les conditions d'obtention de subventions négociées pour la plupart dans le bureau de l'ancien Maire (sauf en décembre 2013 élections municipales en vue), la Présidente de l'OTSI avait annoncé, à grand renfort de publicité, une demande de cessation de paiement au Tribunal et un examen du dossier par un juge le 20 mai.

Il ne s'est rien passé le dit jour !! L'association est-elle toujours dans l'incapacité de présenter des comptes et un bilan exploitable, comme cela avait été demandé par la ville ? Nouvel épisode le 17 juin (nouvelle audience).



Les tournesols qui étaient situés place de la mairie ont été transférés dans le jardin du manoir des Colombières. Ils ont été acquis, ainsi que les Iris, pour la somme de 7 000 € par l'ancienne municipalité ; aussi beaux soient-ils, cet achat était-il bien prioritaire par rapport à l'entretien des voiries, la mise en place des réformes des rythmes scolaires ou encore la stabilisation de la situation de l'office de tourisme ? Les Auversois jugeront !

Cadre de vie

Urbanisme

De nombreux projets immobiliers ont été initiés au cours du mandat de l'équipe municipale sortante (1 bis rue du Général de Gaulle, rue du Pois, Plateau, 27 et 29 rue Eugène Lefevre, 28, 30, 32 rue de Pontoise et le quartier du Valhermeil...). Ils sont à des stades d'avancement variés. A ce jour, nous étudions les dossiers en détail et procédons à l'inventaire précis des situations. Après l'analyse, nous prendrons contact avec les différents acteurs (bailleurs sociaux, communauté de communes, État...).

Nous accordons une attention particulière aux projets sur lesquels les Auversois nous ont beaucoup interpellés, notamment le cabinet médical qui est pour nous un équipement très important.

Nous reprendrons prochainement la rédaction du PLU et de l'AVAP et mandaterons un cabinet d'étude spécialisé pour élaborer le plan de circulation de la ville (stationnement, circulation, sécurité...).

Et nous reviendrons vers les Auversois après étude complète des projets en cours.

Maisons fleuries 2014

MAISONS FLEURIES

Bulletin d'inscription en Mairie ou chez les commerçants à retourner avant le 15 juin 2014. 2 passages seront effectués par les membres du jury. La remise des prix aura lieu le samedi 15 novembre à 10 h en Mairie.

Fleurissez votre ville et Inscrivez-vous



Développement durable

Pour notre environnement, réduisons nos déchets !

La réduction des déchets contribue non seulement à la préservation des ressources et à la diminution des gaz à effet de serre mais présente également un véritable intérêt économique en baissant sensiblement les coûts de collecte et de leur traitement.

Les bons gestes :

- continuer à bien trier vos déchets,
- privilégier les produits avec le moins d'emballage possible,
- réutiliser ou donner ce qui peut l'être. Pensez aux associations de collecte de vêtements.
- remplir au maximum les sacs végétaux. Un sac coûte 0,30 € à la collectivité.
- faire du compost avec les déchets organiques (déchets verts du jardin et déchets de cuisine).



Sachez que Tri-Action propose des bio-composteurs
www.syndicat-tri-action.fr

Réaménagement du stationnement en centre ville



Pour faciliter le quotidien des Auversois, les places réservées à la Mairie ont été transformées en arrêts-minute pour tous.

Les camions des commerçants du marché seront systématiquement garés sur le parking de la gare.

Afin de délester le stationnement en centre ville, le parking de la gare va être aménagé et une signalétique va être mise en place pour exploiter au maximum cet espace trop souvent vide. Enfin, respectez les marquages avec les lignes jaunes afin de faciliter le passage du bus 9507 et veillez à ne pas gêner les accès des lieux d'habitations.

Auvers action propre



La propreté d'Auvers, et notamment des espaces publics est une priorité, cela afin d'améliorer notre cadre de vie.

Le parc Van Gogh est notre vitrine vers l'extérieur. De part sa localisation en plein centre ville, il se place au premier plan des visites touristiques. Ainsi, des actions de nettoyage et de rénovation ont été entreprises, de nouveaux bancs ont été installés, afin d'en faire un espace de bien être, et donner une belle image d'Auvers-sur-Oise.

Ces espaces publics sont le reflet de notre ville, faisons donc en sorte qu'ils ne soient ni salis, ni endommagés, afin que ces cadres de vie et de communauté puissent nous offrir des moments de plaisir et de partage.

L'opération Auvers ville propre a pour but de restaurer et nettoyer chaque quartier d'Auvers, un par un. Elle vient de débiter au Valhermeil et à Chaponval et s'étendra bientôt aux quartiers des Rémys, au centre ville, à Cordeville et enfin au Plateau.

Ces actions se font dans l'intérêt de tous, et représentent un effort de chacun, nous vous demandons donc d'agir de façon citoyenne, et de participer à la propreté de votre ville en désherbant devant chez vous, en gardant propres vos façades et barrières.

Un grand merci à tous pour votre participation à cette opération, ensemble préservons notre patrimoine.

Tribune libre

La détermination est le facteur le plus important de la réussite

Ainsi s'exprimait lord Chesterfield, politique anglais du siècle des Lumières.
Déterminés à ce que notre projet pour Auvers réussisse, nous le sommes !
Heureux de nous investir, aux côtés des équipes, nous le sommes !
Résistants à l'adversité et vaccinés contre l'absurde, nous le sommes !

Que de volonté pour aller de l'avant, malgré une passation de pouvoirs réalisée dans un climat très lourd (clefs de la Mairie non remises nous obligeant à la commande de nouveaux jeux, plusieurs armoires et de nombreux dossiers disparus, inventaire et récolement des archives impossible...)!

Que de flegme pour construire dans l'intérêt général, au milieu des calomnies dont les réseaux sociaux amplifient la portée haineuse, alors même qu'au final elles n'éclaboussent que leurs auteurs !

Que de bonheurs partagés avec les Auversois depuis la nuit interminable du 30 mars dernier, où nous fûmes surpris par les huées des mauvais perdants, qui se prétendaient démocrates mais cumulaient 25 années de pouvoir sans partage !

Pour nous, « La forme supérieure de l'opposition c'est la création ». Nous espérons des oppositions qu'elles investissent leur rôle avec dignité et formulent des propositions.

Point n'est besoin de moyen, de salle pour ce faire. Notre travail de préparation s'est réalisé chez les uns et les autres, dans une convivialité et une simplicité que vous avez saluées et qui sont le propre de notre village.

Notre programme est au service de chaque Auversois. Il fait la part belle à une démocratie participative incarnée par des assemblées consultatives (réunions de quartiers, consultations Auversoises des jeunes et des seniors) et des associations vigoureuses, libres de parole, pleinement responsables de leur destin ainsi de leur gestion. Chacun viendra ainsi, par ses actes et par des propositions argumentées, œuvrer pour notre ville. Les chantiers citoyens, qui permettent d'avancer ensemble sans grandes dépenses ont commencé. Il nous faut pourtant, au quotidien, affronter de nombreuses et obscures manœuvres visant à la reconquête du pouvoir et des avantages perdus.

Nous voilà entrés corps et âme, avec vous, dans le concret du programme. De nombreux chantiers sont d'ores et déjà ouverts (Auvers propre, audit informatique des écoles, rénovation de l'école Vavasseur, amélioration de l'efficacité des services, révision des procédures de gestion...).

Ils ne constituent que les prémices d'un changement en profondeur, qui tisse et tissera des liens de fierté pour nous permettre d'être, dans la durée, « Tous Unis pour Auvers ».

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »

Porte parole Thomas Omejkane Harnois
Conseiller Municipal

La démocratie locale déjà menacée!

La très faible place accordée aux 6 élus de l'opposition qui ont rassemblé 1685 voix (46,36%) ne nous permet pas de développer une analyse complète des résultats et de leurs suites.

La nouvelle majorité UMP UDI veut limiter la démocratie locale: nous pourrions disposer d'une salle de réunion gratuite qu'une seule fois par an! La seconde réunion nous sera facturée 510 €; cela est totalement inadmissible et contrevient aux droits reconnus de l'opposition.

Nous sommes donc contraints d'utiliser d'autres moyens (site internet, publications, communiqués de presse) pour faire connaître nos positions.

De même, les associations voient déjà leurs subventions diminuer voire disparaître ...

Nous serons donc présents, actifs, vigilants mais aussi constructifs, dans l'intérêt des habitants.

Vous pouvez compter sur notre détermination.

Pour le groupe *Vivre Auvers Ensemble*

Jean-Pierre BÉQUET

Conseiller général, président du groupe.

mjp.bequet@orange.fr

AUVERS MAG'

Hôtel de ville

17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 670 30
cabinetdumaire@auvers-sur-oise.com

Service communication

23 rue du Général de gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 83
Communication@auvers-sur-oise.com

Création, exécution et impression

igs.com- ZAE des Chataigniers
10 rue Condorcet
95157 Taverny cedex
N° d'imprimeur 34315

Directrice de la publication

Isabelle Mezières

Photos

© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia



Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)

Auvers flash

CAUE - Conseil architectural gratuit et indépendant



Des professionnels de l'architecture dont les missions sont d'aider à la concrétisation de projets, dans un souci de qualité architecturale et environnementale, vous aident à analyser vos besoins et à vérifier la faisabilité de votre projet.

C'est un service offert à toute personne qui recherche des informations et une aide personnalisée en amont de tout acte de bâtir.

Qu'il s'agisse d'une construction neuve, d'une réhabilitation ou d'un aménagement, les architectes-conseillers cherchent à amener le particulier à une meilleure compréhension et définition de ses besoins et à apporter des réponses d'ordre technique ou réglementaire, au regard du contexte de sa demande.

Le conseil est donné en toute impartialité et indépendance :

- indépendant du marché puisque l'architecte-conseiller se place en dehors de toute maîtrise d'œuvre.
- Indépendant des services gestionnaires de l'urbanisme, puisque le conseil donné n'a pas valeur d'autorisation et n'est pas obligatoire.

Ces consultations débuteront à la rentrée de septembre 2014, une fois par mois le vendredi après midi de 13 h à 16 h 45.

Nouveaux rythmes scolaires

La question du niveau scolaire atteint après l'école élémentaire par chaque enfant préoccupe fortement toute la société. De nombreuses études ont montré que le niveau s'harmonise d'autant plus que les enfants fréquentent davantage l'école et disposent ainsi de rappels, leur permettant d'assimiler les notions enseignées.

C'est dans ce sens que la réforme des rythmes scolaire a été proposée. Malheureusement très mal financée, et imaginée au départ sans grand pragmatisme, elle fut impossible à appliquer en l'état par de nombreuses communes. La nouvelle organisation récemment proposée rend obligatoire son déploiement mais permet une organisation plus réaliste.

À Auvers, nous avons dû reprendre le travail à la base dès notre arrivée. Une rencontre avec des partenaires, fédérations de parents d'élèves et enseignants, a eu lieu le 5 mai dernier. Lors de cette réunion, il a été unanimement exprimé le souhait de reporter la mise en place de la réforme. Le nouveau ministre ayant confirmé l'application obligatoire de la semaine de 5 jours, nous avons repris la concertation et travaillé avec plusieurs autres maires du département.

Dès septembre, **comme nous l'oblige la loi**, nous appliquerons la réforme des nouveaux rythmes scolaires. De consultations en réunions avec le corps enseignant et les parents d'élèves, il en ressort que pour Auvers, la demi-journée supplémentaire sera le mercredi matin, 90% des parents ayant préféré cette solution. D'autre part, il ne faut pas opter pour un fonctionnement trop compliqué, qui déstabiliserait parents et enfants. La tendance serait donc de maintenir l'amplitude horaire actuelle de présence à l'école. Dans ce contexte, la Ville désire que les trois heures de classe dégageées pour la mise en place d'activités péri-éducatives facultatives soient le vendredi après-midi. Nous proposerons aux enfants des contenus qualitatifs. Les activités mises en œuvre doivent en effet être une plus-value pour les enfants. Les axes prioritaires de ces nouvelles activités péri-éducatives seront mis en place dans le projet éducatif territorial, en cours d'élaboration.

Les mercredis et vendredis la classe se terminera à 11 h 30 pour les Aulnaies, 11 h 45 pour Chaponval et 12 h pour Vavasseur. Le transport de retour au domicile sera assuré. Les vendredis après-midi seront donc consacrés aux ateliers périscolaires (3 h) ils seront organisés dans les écoles respectives des enfants, le service de cantine du vendredi midi restera inchangé.

Les parents qui ne désirent pas inscrire leurs enfants aux ateliers pourront les récupérer à partir de 13 h 30 à Chaponval et aux Aulnaies et 13 h 45 à Vavasseur.

Le coût annuel de cette réforme est d'environ 150 000 €. Aussi, afin de ne pas déséquilibrer les finances locales et de ne pas augmenter nos impôts, ces prestations (centre de loisirs et ateliers, cantine et garderie jusqu'à 19 h) les mercredis et vendredis seront facturées pour les familles auversoises selon le quotient familial, afin de répartir cette nouvelle charge.



Association Emploi Solidarité

Nous gérons des offres d'emploi de particuliers, entreprises, collectivités et les proposons aux demandeurs d'emploi. Nous assurons le suivi des missions et contrats, ainsi que l'accompagnement des personnes dans leurs recherches, démarches et projets. (Conventions Direction du Travail, et du Conseil Général pour les bénéficiaires du RSA).

Ouverture au public du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et les lundi et vendredi de 9 h à 12 h
Atelier de recherche d'emploi reçoit sans rendez-vous les lundi et mercredi de 9h à 11h30

15 rue du Général-de-Gaulle - Auvers-sur-Oise

Tel : 01 30 36 79 77 - aesolidarite@wanadoo.fr - www.aesolidarite-services.org